



La valeur se crée par la participation

Un aperçu du travail de Surprise

À partir de la page 4

Rachat dans la
caisse de pension

Page 10

Entretenir l'existant,
sécuriser l'habitat

Page 14

Investir de manière responsable

Abendrot est le fruit d'une initiative lancée par des employeurs lors de l'introduction du deuxième pilier obligatoire. Une chose était claire : si l'épargne est rendue obligatoire, le capital ne doit pas être investi dans des centrales nucléaires, mais servir à apporter des améliorations ciblées dans les domaines de la santé, de l'environnement et de l'équité. Ces valeurs m'ont convaincu, c'est pourquoi j'ai candidaté pour un siège au Conseil de Fondation en 2009. Il était important pour moi qu'une partie de nos placements permette également d'apporter des changements positifs dans les pays du Sud.

Beaucoup de choses se sont passées depuis. Nous assumons désormais directement la responsabilité de nos investissements immobiliers et nous nous impliquons autant que possible dans les placements en titres axés sur l'impact. Nos partenaires, qui partagent nos valeurs, nous apportent leur soutien grâce à leur expertise professionnelle.

Nous démontrons depuis des décennies qu'il est possible de créer de la valeur ajoutée sociale tout en garantissant un niveau élevé de sécurité et un bon rendement. Je me réjouis tout particulièrement du fait qu'aujourd'hui, environ 10 % de nos investissements contribuent, directement ou indirectement, au développement économique des pays du Sud et, par conséquent, à l'amélioration des conditions de vie de nombreuses personnes. Cela est très inspirant de constater que tant d'entreprises partagent cette orientation claire en matière de valeurs.

Markus Staub
Président du Conseil de Fondation

Sommaire

- 4 La valeur se crée par la participation
- 8 Plus proche des gens, plus proche du processus
- 10 Rachat dans la caisse de pension
- 12 Notre stratégie pour un rendement stable
- 14 Entretien l'existant, sécuriser l'habitat
- 16 De nouvelles perspectives pour le portefeuille immobilier
- 18 Actualités chez Abendrot

Courrier de votre caisse de pension

Étant affilié à la caisse de pension Abendrot par votre employeur, vous recevez deux fois par an notre magazine « Info ». Vous y trouverez des articles intéressants, des informations utiles sur Abendrot ainsi que des explications claires sur le système de prévoyance.

Des valeurs durables

Comment était le monde il y a 40 ans et quelles étaient nos préoccupations à l'époque ? La catastrophe nucléaire de Tchernobyl, l'accident chimique de la Schweizerhalle, l'introduction de la LPP.



Le Conseil de Fondation au tournant du millénaire, Annemarie Friedli, Paolo Wegmüller, Werner Hartmann, Hans-Ulrich Stauffer, Istvan Akos, Eva Zumbrunn, Ruedi Bachmann, Martin Egli

En 1985, le taux d'intérêt sur l'épargne était de 4 %, le taux de conversion de 7,2 % et l'âge de la retraite pour les femmes était de 62 ans. Ces valeurs sont restées inchangées pendant les dix années suivantes. Les valeurs défendues par la génération fondatrice d'Abendrot sont également toujours d'actualité aujourd'hui :

- Nous investissons dans des placements responsables tant sur le plan éthique, social qu'écologique.
- La prestation de libre passage s'applique pleinement dès le premier jour, sans contraintes – un avantage pour tous ceux qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas rester toute leur vie chez le même employeur.
- À partir de 1990, les fonds libres ont été redistribués sous la forme d'une majoration du taux d'intérêt de 5 % ; à l'époque, un taux de couverture de 100 % était considéré comme suffisant.
- Nous prônons une politique équitable en matière d'achat immobilier, afin que les loyers restent abordables.

- Nous nous engageons en faveur de l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes, dans toute la mesure du possible et dès que possible.
- Nous veillons à gérer nos frais administratifs avec rigueur.
- Le droit de regard est garanti par l'assemblée des délégués, un Conseil de Fondation paritaire et la collaboration au sein des commissions.



**Eva Zumbrunn,
partenaire fondatrice**

La valeur se crée par la participation

Surprise s'engage depuis plus de 25 ans en faveur des personnes touchées par la pauvreté et l'exclusion sociale. À travers son action, l'association montre comment la valeur peut se créer au-delà de la performance – grâce à la rencontre, à la participation et à l'autodétermination.

Dans une société qui privilégie souvent la performance, l'efficacité et les valeurs économiques, les personnes confrontées à des obstacles sociaux se retrouvent rapidement exclues. Surprise intervient précisément dans ce domaine : cette association à but non lucratif soutient les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale en Suisse en leur proposant des opportunités d'emploi, des activités participatives et un accompagnement accessible à tous, dans le but de valoriser leurs compétences et de leur redonner un rôle social.

Un entretien avec les deux codirectrices, Jannice Vierkötter et Nicole Amacher, nous montre comment Surprise met en valeur la participation concrète.

Que signifie pour vous faire partie de Surprise – et quelle est la valeur de votre mission ?

JV : Il est essentiel pour moi de travailler avec les gens, de les écouter et de les soutenir dans les situations difficiles. Lors de mon précédent travail dans le domaine de l'intégration, j'ai pu constater à quel point il est important d'aider les gens à retrouver leur dignité. Chez Surprise, je vois quotidiennement comment des rencontres d'égal à égal ouvrent de nouvelles perspectives.

NA : Ce travail est un privilège. Surprise est, à mes yeux, un projet très innovant et porteur de sens, car ici, on ne se contente pas de guider les gens, mais on leur donne les moyens d'agir. Un en-



Le magazine est rédigé par une équipe éditoriale professionnelle et paraît toutes les deux semaines.

vironnement de travail fondé sur le volontariat et le respect mutuel.

Comment la dignité et la perception que les personnes ont d'elles-mêmes évoluent-elles lorsqu'elles trouvent, grâce à Surprise, une activité, un revenu ou une communauté ?

JV : La visibilité et la participation sont précisément à l'origine de changements fondamentaux : les guides urbains, par exemple, ne sont plus considérés comme des marginaux, mais comme des experts forts de leur expérience, et sont sollicités par les médias et pour des confé-

rences grâce à Surprise. Pour les vendeurs et vendeuses de magazines, les revenus tirés de la vente de Surprise sont synonymes d'autonomie et de reconnaissance sociale. La chorale, le football de rue et autres activités créent également des réseaux sociaux qui renforcent la stabilité du quotidien.



Jannice Vierkötter (à gauche) et Nicole Amacher (à droite) sont les deux codirectrices de Surprise.



Au bureau, l'équipe rédactionnelle prépare le magazine de rue et organise diverses activités afin de favoriser l'intégration sociale.



500 vendeuses et vendeurs gagnent leur vie en vendant le magazine Surprise.



Quelle est, selon vous, l'activité qui apporte la plus grande valeur ajoutée ?

JV : Chaque activité a sa propre valeur. La vente de magazines occupe une place centrale sur le plan économique, car elle permet aux vendeurs et vendeuses de gagner de l'argent. Elle favorise également la participation sociale. La chorale ou le football de rue créent un esprit de communauté, une structure et favorisent les échanges. Toutes les activités sont encadrées et nous orientons les participants vers des services spécialisés externes – si besoin.

NA : Chanter fait du bien, car être au centre de l'attention et être applaudi renforce la confiance en soi. La cohésion au sein d'une chorale, d'une équipe de football ou de vente est également essentielle. De nombreux participants sont issus de l'immigration, proviennent de ménages pauvres ou sont victimes de coups du sort ; beaucoup vivent isolés. Toutes nos activités sont facultatives et offrent

des conseils, une structure et des réseaux – y compris pour les personnes qui ne relèvent pas du système social public. Beaucoup combinent plusieurs activités à la fois.

Comment les valeurs sociales telles que la solidarité ou le respect ont-elles changé ?

NA : La solidarité est toujours bien présente, mais les gens sont aujourd'hui plus attentifs aux dépenses. Les ventes de magazines sont en légère baisse depuis la pandémie. Nous observons parallèlement un climat plus hostile envers les personnes issues de l'immigration – de nombreuses vendeuses et nombreux vendeurs sont de plus en plus confrontés au racisme.

Votre travail exige de la persévérance – qu'est-ce qui vous donne cette force ?

JV : Je puise ma force en voyant comment les gens surmontent les épreuves de la vie et reprennent leur vie en main. Cela me motive à continuer.

NA : Je suis inspirée par la résilience des participants. Ils considèrent leurs expériences comme une valeur ajoutée et peuvent ainsi informer et sensibiliser la société en tant qu'experts de la pauvreté – en tant que guides urbains, intervenants lors de tables rondes ou dans d'autres rôles. Cela me motive et crée une dynamique positive au sein de l'équipe.

Pour finir : quel message souhaitez-vous transmettre à nos lectrices et lecteurs ?

JV : Ayez le courage d'engager la conversation. Apprenez à connaître les gens et écoutez leurs histoires. Discutez avec un vendeur ou une vendeuse.

NA : Ou participez à une visite guidée de la ville : c'est un excellent moyen de faire des rencontres et de changer de perspective.

Association Surprise

Surprise soutient depuis 1998 les personnes en situation de précarité et en marge de la société en Suisse. Grâce à des possibilités d'emploi, des activités favorisant l'intégration sociale et un accompagnement accessible à tous, cette association sociale leur ouvre de nouvelles perspectives et des opportunités concrètes. Surprise est une association à but non lucratif qui ne reçoit aucune aide publique.

Sites : Bâle (siège principal), Berne, Zurich, Aarau

Magazine de rue Surprise

Ce magazine est réalisé par une équipe rédactionnelle professionnelle et paraît toutes les deux semaines. Grâce à la vente de ce magazine, plus de 500 vendeuses et vendeurs en Suisse alémanique se constituent leur propre revenu.



En savoir plus
sur Surprise

Thème de l'année 2026 : la valeur

Le thème de la « valeur » est central cette année chez Abendrot. Nous mettons en lumière ce qui fait la véritable valeur de la prévoyance : la sécurité pour les vieux jours, des prestations stables et une gestion responsable. Nous nous demandons également comment ces valeurs se manifestent au sein de l'entreprise et dans nos relations avec les autres, et quelle influence nous avons sur les individus et la société.

Rejoignez-nous cette année pour une réflexion approfondie sur ce thème et découvrez la valeur que crée Abendrot – économiquement et humainement.

 **Valeur**

Plus proche des gens, plus proche du processus

Le case management gagne en importance, en particulier lorsque la maladie ou un accident bouleverse brusquement le quotidien professionnel. Depuis janvier 2026, Abendrot assure cette mission en interne pour la première fois. Le soutien apporté aux personnes concernées reste aussi fiable qu'auparavant ; de plus, Abendrot se rapproche des processus et peut ainsi mieux cibler la collaboration avec ses entreprises partenaires. La mise en place de ce service a été confiée à Jennifer Altermatt, qui a rejoint Abendrot en 2025, elle travaille dans le secteur de la santé depuis plus de deux décennies.

Jennifer Altermatt se passionne depuis longtemps pour l'interface entre la médecine et l'aide sociale – un intérêt qui l'accompagne encore aujourd'hui. En tant qu'infirmière, formatrice professionnelle, puis responsable d'un service de soins dans une maison de retraite, elle a découvert des réalités de vie très diverses. Après avoir suivi le cours spécialisé en case management et exercé en tant que « case managerin » à l'hôpital universitaire de Bâle, elle a trouvé sa véritable vocation : aider les personnes ayant traversé des crises de santé à retrouver des perspectives professionnelles.

« Dans de tels moments, beaucoup ne savent pas comment aller de l'avant. Je trouve qu'il est utile et gratifiant de leur montrer la voie à suivre. »

Jennifer Altermatt

Un triage avisé plutôt qu'une liste de contrôle

Jennifer Altermatt examine désormais, chez Abendrot, tous les dossiers relatifs aux arrêts de travail de longue durée et détermine pour lesquels un accompagnement personnalisé est indiqué. Pour ce faire, elle ne se fie pas à des critères rigides, mais à son intuition acquise par la formation : le diagnostic médical, la situation professionnelle, l'âge et, surtout, l'entretien individuel facilitent l'évaluation.

« On sent rapidement si la personne souhaite bénéficier d'un soutien et si des démarches communes se justifient. »

Si la décision s'oriente vers une prise en charge, elle vérifie tout d'abord si une telle procédure a déjà été engagée par l'assurance indemnités journalières. Si ce n'est pas le cas, elle rassemble les documents pertinents et transmet le dossier à l'une des sociétés partenaires : HMS, Sulser & Partner ou PKRück. Des échanges réguliers garantissent une collaboration étroite et de confiance entre Abendrot, les spécialistes externes et les personnes concernées.



Jennifer Altermatt examine toutes les incapacités de travail de longue durée et évalue si une prise en charge est judicieuse.

Réinsérer plutôt qu'abandonner

Les absences de longue durée ont souvent des causes psychologiques et touchent de plus en plus les jeunes. L'intervention précoce et coordonnée est donc particulièrement importante. À cela s'ajoutent souvent des difficultés supplémentaires ou des comorbidités. Le case management permet d'analyser la situation dans son ensemble et d'ouvrir de nouvelles perspectives : il met en relation les professionnels de santé, les thérapeutes, les employeurs, les assurances sociales et l'entourage. Des entretiens sont organisés, des adaptations possibles au poste de travail ou de nouvelles orientations professionnelles sont examinées. L'objectif est un retour durable à la vie active et à la réinsertion sociale. Le moment où les gens retrouvent

confiance en eux après avoir traversé des périodes difficiles sont une source de joie pour Jennifer Altermatt :

« La réinsertion n'est pas seulement judiciaire sur le plan économique : elle offre un avenir aux gens. Si je peux y contribuer, c'est la plus belle des récompenses. »

Une année de mise en place avec mission claire

Le passage à la gestion interne des dossiers s'inscrit dans le cadre du nouveau modèle de réassurance à partir de 2026, dans lequel Abendrot évalue elle-même les déclarations d'incapacité de travail. Rien ne change pour les assurés – mais en interne, les processus sont raccourcis, clarifiés et s'appuient davantage sur l'expérience. 2025 a été consacrée à la mise en place du système pour Jennifer Altermatt : sélection des entreprises partenaires, conception des processus, conclusion des contrats et mise en place des procédures techniques.

Elle considère qu'il est important, pour l'avenir, de poursuivre le soutien qui a fait ses preuves, de renforcer encore l'efficacité du case management et de veiller à ce que les processus internes redéfinis s'articulent de manière optimale.

Service des prestations Abendrot

Le service des prestations soutient les employeurs et les assurés en cas de départ à la retraite, d'incapacité de travail, d'invalidité et de décès. Il fournit des conseils sur la retraite et les prestations de vieillesse, évalue les risques liés aux nouveaux affiliés, traite les dossiers de prestations, d'invalidité et d'exonération de primes, et coordonne tous les documents nécessaires. Une équipe de sept spécialistes assure un traitement efficace des dossiers. Le nouveau service interne du case management est rattaché au service des prestations.

Prévention et promotion de la santé

Abendrot propose, par l'intermédiaire de son partenaire PKRück, divers séminaires consacrés à la prévention en entreprise et à la promotion de la santé.

Au cours de ces séminaires, vous aborderez les facteurs de risque et de protection en entreprise et découvrirez de nouveaux outils de gestion. Des outils adaptés vous seront présentés pour vous aider à planifier et à mettre en œuvre des mesures de prévention au sein de votre entreprise. Vous apprendrez à identifier et à prévenir les contraintes liées au travail tout en renforçant les ressources de vos collaborateurs.

Cette offre de séminaires axés sur la pratique s'adresse tout particulièrement aux cadres et aux responsables des ressources humaines des PME.



Pour en savoir plus

Rachat dans la caisse de pension

Un rachat volontaire auprès de la caisse de pension permet de renforcer efficacement sa prévoyance vieillesse. En analysant sa situation de prévoyance suffisamment tôt et en planifiant judicieusement ses versements, il est ainsi possible de bénéficier d'un double avantage : des avantages fiscaux significatifs aujourd'hui et des prestations plus élevées lors de la retraite.

Pourquoi le rachat est-il intéressant ?

- Des prestations de retraite plus élevées : les versements supplémentaires augmentent votre avoir de vieillesse et, par conséquent, votre future rente ou votre capital.
- Réduire ses impôts : les achats peuvent être entièrement déduits du revenu imposable et réduisent la charge fiscale.
- Assurer une retraite anticipée : les personnes qui souhaitent prendre leur retraite plus tôt peuvent éviter une baisse de leurs prestations en effectuant des rachats ciblés.

Quand est-il possible de faire un rachat ?

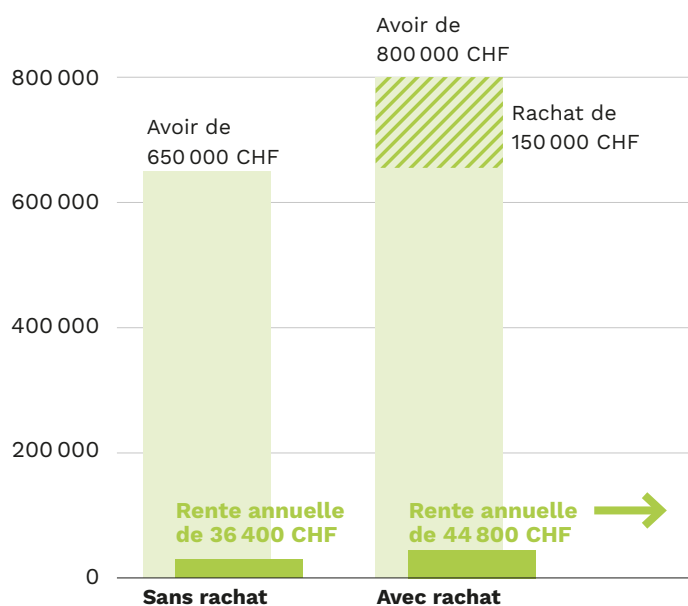
Un rachat est possible s'il existe un potentiel de rachat. Celui-ci résulte par exemple d'augmentations de salaire, de périodes à temps partiel, d'interruptions d'activité ou de séjours à l'étranger. Ce potentiel correspond à la différence entre votre avoir de vieillesse actuel et l'avoir maximal possible, calculé sur la base de votre salaire actuel et de votre plan de prévoyance.

Le montant maximal de rachat possible figure sur votre relevé de caisse de pension. Il convient par ailleurs de considérer les éléments suivants :

- **Propriété du logement** : avant de pouvoir effectuer un rachat, les versements anticipés pour l'acquisition d'un logement à usage personnel doivent être intégralement remboursés.
- **Blocage du retrait en capital** : les rachats ne peuvent pas être retirés sous forme de capital pendant une période de trois ans.

Sept étapes pour faire un rachat

- 1 Vérifier les possibilités de rachat dans le certificat de prévoyance (en haut de la page 2) ou sur le portail en ligne (sous « Simulation Rachat »)
- 2 Analyser sa situation personnelle : quel montant ai-je à ma disposition pour un rachat ? Tenir compte des revenus, des impôts et des plans de retraite
- 3 Établir un plan pluriannuel pour les rachats afin de tirer le meilleur parti de la progressivité fiscale
- 4 Télécharger le formulaire de rachat sur notre site internet ou le demander à Abendrot, le remplir et le renvoyer
- 5 Attendre la confirmation accompagnée du bulletin de versement
- 6 Effectuer le versement et conserver l'attestation fiscale d'Abendrot
- 7 Indiquer le montant dans la déclaration d'impôts



Voici comment procéder 8400 CHF de rente supplémentaire par an (taux de conversion Abendrot de 5,6 %)

Conseils pour un effet optimal

Effectuer des versements échelonnés

Plusieurs versements répartis sur plusieurs années sont généralement plus avantageux sur le plan fiscal qu'un versement unique.

Effectuer les versements en début d'année

Cela permet de profiter plus longtemps des intérêts générés par les montants versés.

Planifier un retrait de capital

Le délai de blocage de trois ans doit être pris en compte.

Examiner les cas particuliers

En l'absence de possibilité de rachat ordinaire, un rachat affecté à une retraite anticipée peut être envisagé.

Solution sans papier de première qualité

Gérez votre prévoyance en toute simplicité par voie numérique. Sur le portail en ligne d'Abendrot, vous pouvez facilement et rapidement :

- consulter vos possibilités actuelles de rachat.
- simuler différents scénarios de rachat.
- calculer leur incidence sur la retraite ou le capital.

Vous y trouverez également les éléments suivants :

- données de prévoyance
- certificat de prévoyance
- possibilités de rachat
- simulations de rente et de capital
- documents personnels



Inscrivez-vous dès maintenant
et découvrez tous les détails



Notre stratégie pour un rendement stable

Les médias critiquent actuellement la faible part d'actions détenue par les caisses de pension suisses. Elle est considérée comme la principale cause des rendements modestes et des faibles taux d'intérêt appliqués aux avoirs de vieillesse. Les appels visant à augmenter la part des actions se font donc de plus en plus pressants, souvent en s'inspirant de modèles étrangers. Mais ce n'est pas aussi simple que cela : une stratégie d'investissement durable doit toujours tenir compte de la situation concrète de chaque institution de prévoyance.

La capacité de risque d'une caisse de pension joue un rôle central : dispose-t-elle d'une faible proportion de retraités, d'un taux de couverture solide et d'affiliés stables ? Seules ces conditions lui permettent de supporter des fluctuations plus importantes. Mais même dans ce cas, la question se pose : faut-il nécessairement augmenter la part des actions pour y parvenir, ou existe-t-il des alternatives présentant un profil rendement-risque plus attractif ?

Abendrot a volontairement renoncé à augmenter la part des actions. Face à la faiblesse des taux d'intérêt, elle a préféré investir les fonds ainsi libérés dans des placements moins liquides et des valeurs réelles.

Zoom sur les marchés privés et leur impact

Les infrastructures et le capital-investissement présentent des caractéristiques de rendement similaires à celles des actions, tout en étant souvent moins fluctuants. Ils revêtent un intérêt particulier pour Abendrot, car ils s'inscrivent mieux dans notre approche axée sur l'impact : nous investissons dans des projets à long terme et dans des entreprises engagées qui contribuent à relever les défis environnementaux et sociaux. Environ 2 % de

la fortune est investie dans le capital-risque, principalement via des fonds largement diversifiés, mais aussi ponctuellement dans des start-up suisses ayant des objectifs clairs en matière de durabilité.

Fonds de capital-risque

Par l'intermédiaire de divers fonds de capital-risque, nous investissons dans de nombreuses jeunes entreprises qui, grâce à des technologies et des modèles économiques innovants, visent à avoir un impact concret sur le plan environnemental et social. Nous renforçons ainsi de manière ciblée l'écosystème des start-up en Suisse et en Europe.

Le fonds de croissance ZKB Swisscanto est un exemple. Il investit dans des entreprises en phase d'expansion et mise sur des participations directes dans des start-up suisses proposant des solutions évolutives dans les domaines de la santé, de l'industrie, des services d'information et de données, ainsi que de l'environnement et de l'énergie. C'est précisément pendant leur phase de croissance que les start-up ont besoin de beaucoup de capitaux. Si la progression est réussie, les innovations peuvent alors déployer pleinement leurs effets, tant sur le plan économique que social.

Abendrot est également engagé auprès de b2venture, une société suisse de capital-risque forte de plus de 25 ans d'expérience dans le financement de start-up européennes. Le fonds actuel investit dans des technologies d'avenir évolutives, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la

robotique, des technologies industrielles et des énergies renouvelables.

En investissant dans les fonds Planet A Ventures et Übermorgen Ventures, nous donnons la priorité aux réductions futures des émissions de CO₂. Ces deux fonds investissent en phase de démarrage dans des entreprises européennes spécialisées dans les technologies climatiques qui développent des solutions pour la décarbonisation, la capture du CO₂, la résilience climatique et qui ont un impact important grâce à des modèles économiques évolutifs.

Investissements directs

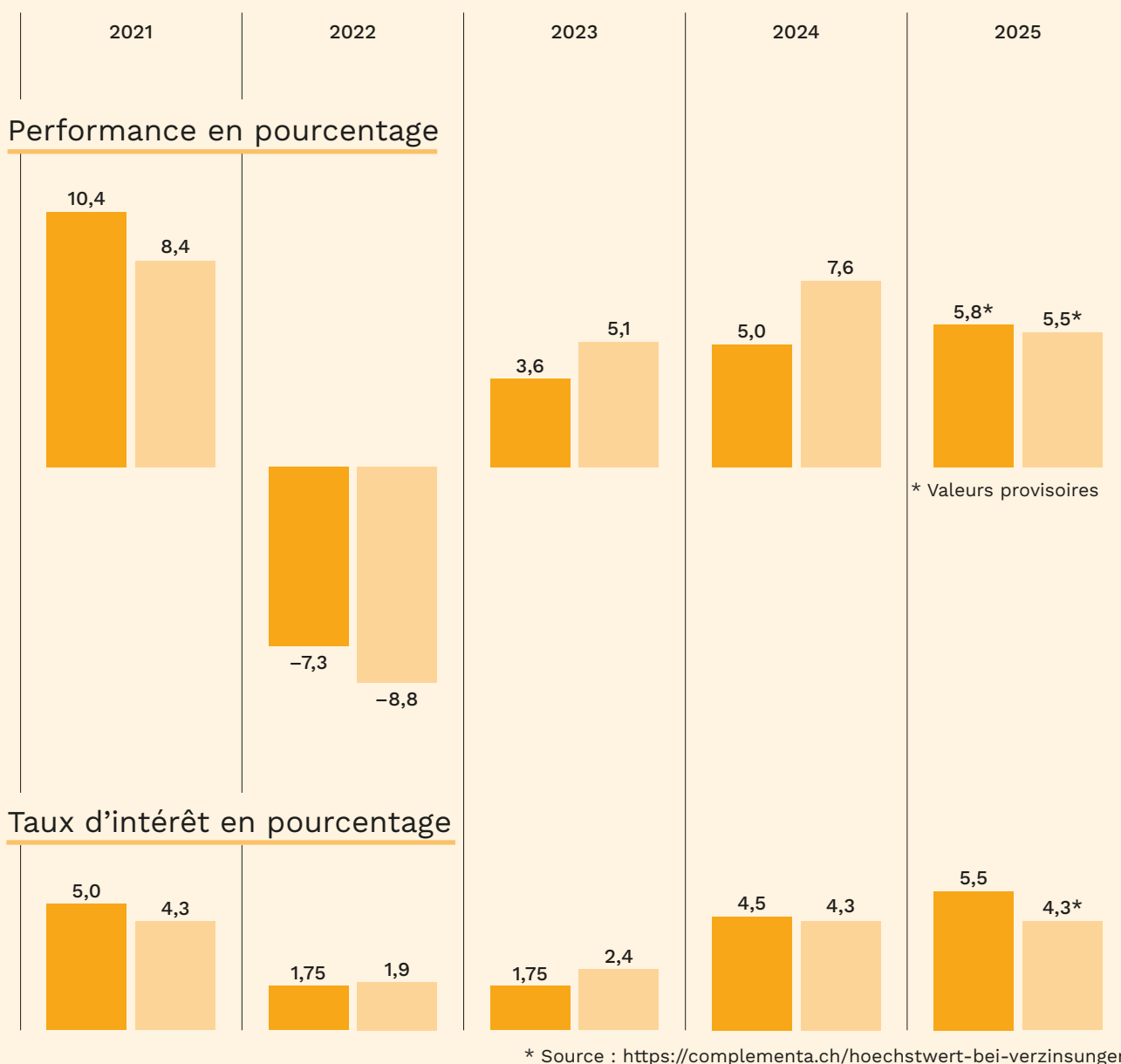
Abendrot investit directement dans quelques entreprises sélectionnées, comme Algrano AG. Cette société exploite une place de marché numérique qui met en relation des producteurs de café d'Amérique latine et d'Afrique avec des torréfacteurs européens. Cela garantit la transparence et évite les intermédiaires, ce qui permet aux producteurs d'obtenir des prix plus élevés. Ce modèle économique allie ainsi viabilité économique et impact social et environnemental.

Une stratégie très diversifiée porte ses fruits : le portefeuille est relativement peu fluctuant, génère des rendements solides et permet d'obtenir une rentabilité supérieure à la moyenne tout en conservant un taux de couverture stable. Les appels en faveur d'une augmentation systématique de la part des actions sont donc inappropriés. Ce qui importe, c'est d'adopter une stratégie d'investissement nuancée et adaptée au niveau de risque.

5,5 % de taux d'intérêt sur l'avoir de vieillesse

Grâce à une excellente année en matière de placements et à un taux de couverture solide, les avoirs de vieillesse seront rémunérés à hauteur de 5,5 % en 2025 ! Nous remercions chaleureusement nos assurés pour leur confiance et nous nous réjouissons de continuer à investir ensemble dans un avenir durable en 2026.

Placements



● Abendrot

● Moyenne des caisses de pension selon l'étude Swissscanto sur les caisses de pension

Rendement annuel moyen

sur les dernières	Abendrot en %	Caisses de pension suisses en %
10 années	4,2	3,9
8 années	3,8	3,5
5 années	3,3	3,3

Entretenir l'existant, sécuriser l'habitat

Près d'un tiers de notre patrimoine de prévoyance est directement investi dans nos propres biens immobiliers. En tant que propriétaires d'un vaste parc immobilier, nous assumons ainsi une responsabilité particulière envers nos locataires. Grâce à une politique de rénovation prudente et mesurée, nous nous efforçons délibérément de contrer la pression liée à la hausse des loyers et contribuons ainsi à préserver des espaces de vie et de travail abordables.

Afin de garantir la qualité de nos biens immobiliers à long terme, nous planifions les rénovations de manière anticipée et sur de longues périodes. Nous veillons à ce que ces rénovations n'entraînent pas le déplacement des locataires, mais améliorent leurs conditions de vie et d'utilisation. C'est pourquoi nous les mettons systématiquement en œuvre sans résiliation provisoire pour cause de travaux. En contrepartie, nous acceptons de laisser les appartements inoccupés plus longtemps après une résiliation de la part des locataires. Nous créons ainsi de manière ciblée des espaces vacants qui permettent des réaménagements au sein d'un même immeuble et rendent souvent possibles des rénovations même si les logements sont occupés.

Rénover sans que les locataires quittent les lieux est un défi, mais cela permet d'offrir aux locataires davantage de sécurité, de prévisibilité et de continuité. Une préparation minutieuse et une communication claire sont essentielles. Plus l'intervention est importante, plus le dialogue doit être engagé tôt. Alors que les mesures de moindre ampleur s'accompagnent souvent de restrictions limitées, les projets de plus grande envergure nécessitent des délais de préparation plus longs, des accords individuels et un accompagnement étroit.

Dans tous les cas, nous communiquons en toute transparence sur les travaux prévus et recherchons ensemble des solutions viables.

Pas à pas vers l'objectif

Notre stratégie consiste à réaliser les rénovations, dans la mesure du possible, par petites étapes. Cela permet de mieux s'adapter au quotidien des locataires et de réduire les nuisances pendant la durée des travaux. La propriété située à l'Ackerstrasse 40/42 à Bâle est un bon exemple. Ces deux immeubles d'habitation datant des années 1930 appartiennent depuis de nombreuses années à Abendrot et offrent des logements abordables dans le quartier du Klybeck. Après des travaux antérieurs sur l'enveloppe du bâtiment et le chauffage, les cuisines et leurs canalisations ont été rénovées en 2025.

Les locataires ont été informés environ un an avant le début des travaux. Les travaux ont été réalisés sans que les locataires ne quittent les lieux et ont occasionné certaines contraintes : des travaux de perçage et d'installation ont été effectués dans les cuisines, pendant que les repas étaient préparés ailleurs, dans des locaux provisoires. Des solutions de transition, une organisation minutieuse du chantier et une communication régulière ont permis de gérer cette phase au mieux.

Il en résulte des cuisines modernisées, des canalisations rénovées, des espaces communs réaménagés et une installation photovoltaïque destinée à la consommation privée. Les loyers ont été légèrement ajustés. Les locataires bénéficient ainsi d'une amélioration sensible de leur qualité de vie, sans pour autant perdre leur logement.



Dans le quartier Klybeck, les cuisines ont été modernisées, les canalisations rénovées, des espaces communs réaménagés et une installation photovoltaïque destinée à la consommation privée a été mise en place – le tout sans que les habitants aient à quitter les lieux.



Abendrot rénove et améliore ainsi la qualité de vie de ses locataires.



Grands travaux, solutions sur mesure

Les rénovations complètes sont nettement plus complexes : lorsqu'une propriété fait l'objet d'une rénovation simultanée de l'enveloppe et de l'intérieur du bâtiment, il s'avère impossible de mener ces travaux à bien sans que les logements soient partiellement inoccupés. Une planification précoce et un accompagnement étroit sont donc primordiaux. Dans de tels cas, les locataires sont informés environ deux ans avant le début des travaux.

Une solution personnalisée est élaborée pour presque chaque locataire. Cette démarche est menée par le service de gestion (Abendrot Immobilien AG) et la direction de projet d'Abendrot, en concertation directe avec les personnes concernées. Les options possibles sont déménagements temporaires au sein de l'immeuble avec retour ultérieur, logements de remplacement issus du parc immobilier d'Abendrot ou déménagement avec ou sans réaménagement ultérieur. Comme de tels changements s'accom-

pagent souvent d'incertitudes, nous consacrons beaucoup de temps au conseil personnalisé et à l'information régulière.

Qu'il s'agisse de petites étapes ou de travaux importants, ce qui compte avant tout pour Abendrot, c'est que les rénovations renforcent le parc immobilier sans évincer les locataires actuels. Ainsi, le logement reste abordable et stable à long terme.

De nouvelles perspectives pour le portefeuille immobilier

Après presque huit ans, Andreas Stöcklin quitte le comité d'investissement immobilier (AAI) de la Fondation Abendrot. Il a contribué avec beaucoup d'engagement au développement du portefeuille immobilier. Depuis janvier 2026, Annette Reutzel a pris la relève et apporte un regard nouveau issu du secteur de la construction et de l'immobilier.

Rétrospective d'un mandat marquant

Andreas Stöcklin a rejoint l'AAI en 2018, après avoir pris en charge un projet de dernière minute au sein du département immobilier. « Je connaissais la fondation depuis des années et suivais son travail avec intérêt. C'est pourquoi j'ai accepté sans hésiter », se souvient-il. Au cours de son passage à l'AAI, des projets tels que les réaménagements du site du Webergut à Zollikofen et de l'ancienne cidrerie à

Egnach l'ont particulièrement marqué. Ces projets consistent à réutiliser de manière innovante des bâtiments existants et à créer de nouveaux espaces de vie, toujours en étroite collaboration avec des cabinets d'architectes créatifs.

L'approche socio-écologique d'Abendrot a clairement guidé les processus décisionnels. « Les études préliminaires sur les labels écologiques, les aspects sociaux et l'impact sociétal ont constitué une base solide pour nos décisions. » En tant qu'architecte, il a toujours accordé une importance décisive à la qualité de la conception, associée à une planification financière et budgétaire rigoureuse. Pour l'avenir, il souhaite qu'Abendrot continue à mettre en œuvre des projets phares, notamment face aux défis liés au réchauffement climatique.

Nouvelles impulsions et durabilité

Annette Reutzel apporte plus de 20 ans d'expérience dans le secteur de la construction et de l'immobilier. Elle considère

sa mission au sein de l'AAI comme une occasion de s'investir au service des assurés tout en créant une valeur ajoutée durable : « Il s'agit de développer le portefeuille immobilier de manière positive sur le long terme et d'utiliser le capital de manière efficace. »

Son expérience acquise dans le cadre de grands projets de construction façonne son approche : une planification à long terme, des critères de qualité clairs et une adaptation flexible à l'évolution des conditions cadres sont des éléments centraux. Outre la rentabilité, la durabilité sociale et écologique joue également un rôle majeur : « Nous misons sur des trajectoires de réduction des émissions de CO₂, des méthodes de construction préservant les ressources et des concepts adaptés aux besoins des utilisateurs, avec des loyers abordables. »

Que fait concrètement l'AAI ?

Le comité d'investissement immobilier (AAI) de la Fondation Abendrot gère et supervise le portefeuille immobilier. Il évalue les achats, les ventes et les projets de développement, examine la qualité, les risques et la rentabilité, et prépare les décisions stratégiques et opérationnelles pour le Conseil de Fondation. Pour ses propres projets de développement immobiliers, le comité accompagne les initiatives de la planification à la mise en œuvre, en mettant l'accent sur les rénovations durables, les nouvelles constructions respectueuses des ressources et les aménagements de sites à usage polyvalent.

Le comité est composé de deux membres du Conseil de Fondation ainsi que de deux expertes et un expert externes.

Le Webergut à Zollikofen est réaménagé de manière innovante et durable, puisqu'il va accueillir de nouveaux logements.





Le réaménagement du site de l'ancienne cidrerie d'Egnach se concentre sur les aspects sociaux, l'impact sur la société et les choix durables.



Reutzel apprécie l'investissement direct dans des biens immobiliers propres, cela permet en effet de gérer l'exploitation de manière ciblée, de favoriser les baux à long terme et d'exercer un droit de regard. Son objectif est d'abord de bien comprendre les structures existantes, puis de donner des impulsions ciblées afin de garantir la qualité et l'efficacité à long terme du portefeuille.

« Sur le plan professionnel comme sur le plan humain, la transparence, la responsabilité et le travail d'équipe sont pour moi essentiels », souligne-t-elle.

Nous remercions chaleureusement Andreas Stöcklin pour son engagement et son travail précieux au sein de l'AAI, et sommes ravis d'accueillir Annette Reutzel à ce poste.



Annette Reutzel

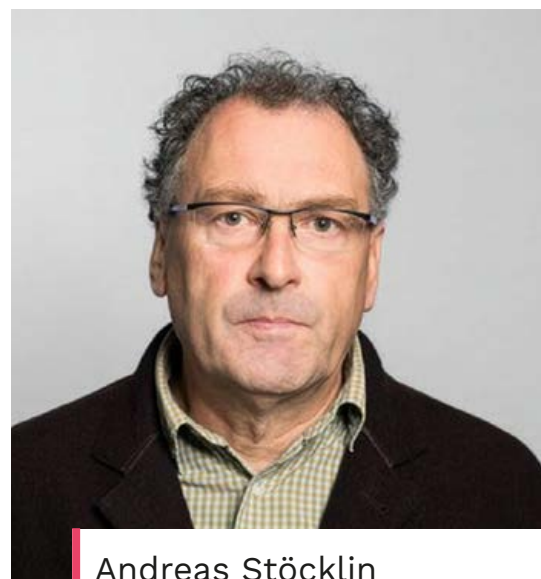
Ingénieure diplômée en génie civil, MBA en gestion immobilière internationale

Longue expérience dans la construction et la promotion immobilière (Realstone SA, Losinger Marazzi AG)

Points forts : développement et réalisation de projets d'investissement, rentabilité, durabilité et qualité



Vers les entretiens détaillés



Andreas Stöcklin

Architecte, fondateur de restudio AG

Longue expérience dans les domaines de l'architecture, de la direction de projets et de la gestion.

Intérêts : aménagement durable des sites, qualité de la conception, sécurité économique



Vers les entretiens détaillés

Actualités chez Abendrot

Vojin Rakic quitte le Conseil de Fondation

Le Conseil de Fondation adresse ses sincères remerciements à son membre Vojin Rakic, qui a siégé au sein de cet organe du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025. Il a assumé sa fonction avec beaucoup d'intérêt et d'engagement tout au long de ces cinq années. Sa collaboration constructive et sa gentillesse ont fait de lui un membre très apprécié du Conseil de Fondation.

Vojin Rakic a été contraint de démissionner de son poste au sein du Conseil de Fondation pour des raisons professionnelles. Le Conseil de Fondation le remercie chaleureusement pour son engagement et l'agréable collaboration dont il a fait preuve au cours des dernières années.

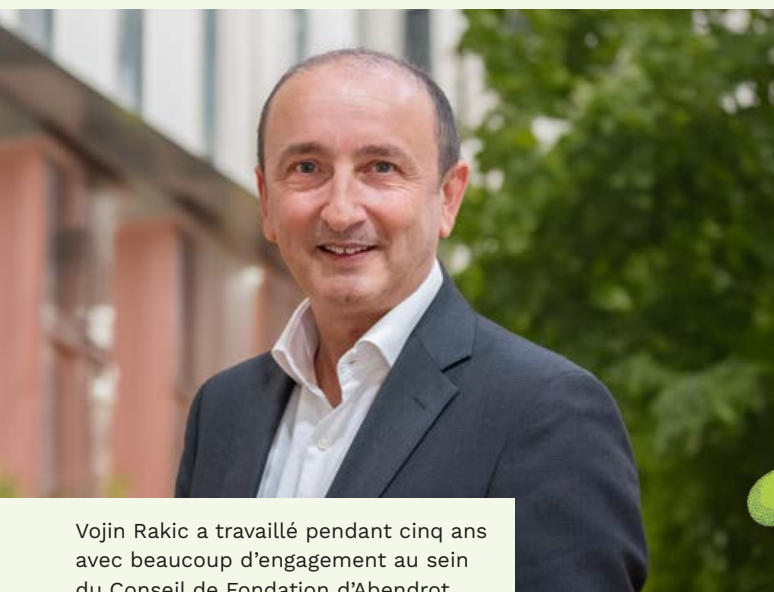
Fort de son expertise dans le secteur immobilier, Vojin Rakic a également été élu, à l'été 2024, au conseil d'administration des filiales d'Abendrot, à savoir Abendrot Immobilien AG et Abendrot Betriebs AG. Il exercera ce mandat jusqu'à l'assemblée générale du printemps 2026.

Nous adressons à Vojin Rakic tous nos vœux de réussite pour la suite de son parcours professionnel et personnel, et lui souhaitons de continuer à relever de nouveaux défis avec enthousiasme.

Nouvelle solution de réassurance à partir de 2026

Abendrot a adopté un nouveau modèle de réassurance à compter du 1^{er} janvier 2026. Jusqu'à présent, les risques de décès et d'invalidité étaient entièrement couverts par une réassurance de même couverture auprès de PKRück AG. Désormais, seuls les risques élevés seront réassurés sous la forme d'une assurance « excess of loss » auprès de Zurich Assurance. Étant donné sa taille actuelle, Abendrot est en mesure de supporter elle-même les risques restants.

À la suite de ce changement, les nouvelles déclarations d'arrêt de travail seront traitées en interne chez Abendrot à partir de 2026. Les déclarations reçues seront examinées et, si nécessaire, transmises aux services concernés. Vous trouverez plus de détails sur le service interne du case management dans l'article séparé publié sur les pages 8 et 9.



Vojin Rakic a travaillé pendant cinq ans avec beaucoup d'engagement au sein du Conseil de Fondation d'Abendrot.



Les séminaires spécialisés destinés aux responsables des ressources humaines seront toujours organisés en collaboration avec PKRück AG. Les séminaires dispensés à la Haute école de Lucerne ainsi que l'offre PKTel de PKRück AG resteront également accessibles gratuitement aux assurés d'Abendrot. En raison de cette transition, aucun séminaire spécialisé n'a eu lieu en 2025 ; celui-ci sera de nouveau proposé à partir de 2026.

Pour les assurés, ce changement n'entraîne aucune modification directe. La procédure de déclaration se poursuivra sous sa forme habituelle pour le moment. Les cas de prestations survenus avant le 1^{er} janvier 2026 resteront réassurés auprès de PKRück.

Abendrot se réjouit de sa collaboration avec ses nouveaux partenaires ainsi que de continuer à bénéficier de la longue expérience de PKRück.

Remarque concernant les modifications apportées au règlement

Le règlement relatif aux provisions a été modifié en date du 1^{er} octobre 2025 et le règlement de prévoyance en date du 1^{er} janvier 2026. Les modifications correspondantes peuvent être consultées dans la fiche d'information « Modifications réglementaires ».



Vers la fiche d'information
« Modifications réglementaires »

Cours et formations

Cours sur la caisse de pension pour les assurés et les responsables du personnel : profitez d'une information directe sur les thèmes liés à la caisse de pension.

- mercredi 27 mai 2026
- jeudi 27 août 2026
- mercredi 18 novembre 2026

Les cours ont lieu de 16 h à 18 h 30.

Séminaires sur la retraite pour nos assurés âgés de 55 ans et plus :

ce qu'il faut savoir pour bien préparer sa retraite.

- vendredi 22 mai 2026
- jeudi 22 octobre 2026
- vendredi 20 novembre 2026
- jeudi 10 décembre 2026

Les séminaires se déroulent de 8 h 30 à 12 h 30.

Séminaire sur la retraite en français

- mercredi 10 juin 2026, de 9 h à 15 h 30 à Fribourg

Séminaire spécialisé pour les employeurs

En collaboration avec PKRück, nous vous informerons des dernières actualités concernant votre caisse de pension et vous présenterons notre concept de réinsertion. Notre invitée, Ronia Schifftan, tiendra également une conférence sur le thème d'actualité « Génération Z : créer passerelles, préserver la santé et assurer la croissance intergénérationnelle de l'entreprise ».

- vendredi 6 novembre 2026



Dates et
inscription

Vos commentaires sont les bienvenus !

Merci beaucoup de l'intérêt que vous portez à notre magazine Abendrot « Info ». Avez-vous des remarques, des suggestions, des compliments ou des critiques ? Nous serions ravis de recevoir vos commentaires. Écrivez-nous à : stiftung@abendrot.ch

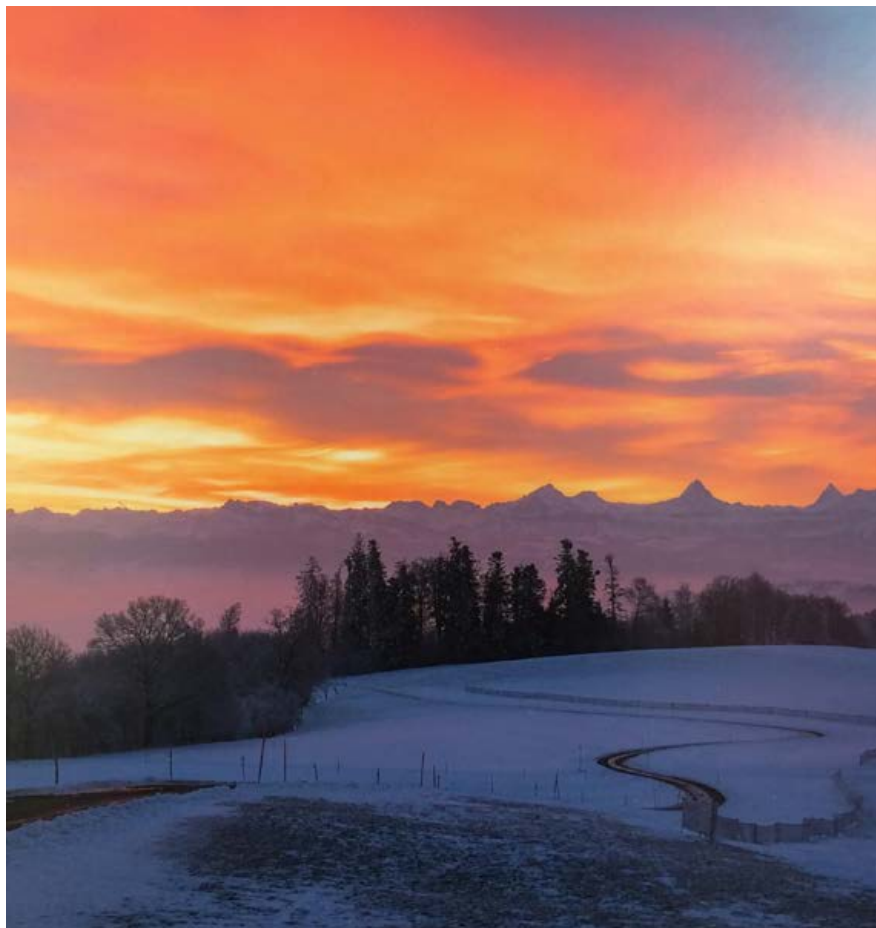
Notre photo gagnante



À l'occasion de notre anniversaire, nous recherchons le plus beau coucher de soleil – et nous l'avons trouvé ! C'est Mme Margrith Baumgartner qui a remporté le concours : sa photo pleine de charme, avec un ciel coloré au-dessus de champs enneigés et une mer de brouillard épaisse, a su convaincre le jury.

Nous avons eu le plaisir de remettre le premier prix, un banc « Abendrot » rouge, à la gagnante en mains propres. Ensemble, nous avons trouvé un emplacement idéal dans le jardin de son immeuble. Le banc peut ainsi être utilisé par tous les résidents – pour faire une petite pause, discuter ou profiter du coucher de soleil.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé et qui ont partagé avec nous leurs plus beaux couchers de soleil !



Éditrice et rédaction

Fondation Abendrot
Güterstrasse 133
Case postale, 4002 Bâle
stiftung@abendrot.ch
abendrot.ch

Conception : Weissgrund AG, weissgrund.ch

Photographie :

Couverture : Raphaela Graf | p. 3 : Claude Giger / Raphaela Graf |
p. 4–7 : Raphaela Graf | p. 8 : Cornelia Spahr | p. 11 : IStock |
p. 14/15 : Caroline Wienke / Sonnwende Solar / Moosmann Bitterli
Architekten | p. 16 : Architektur GmbH | p. 17 : Swiss Interactive AG /
A. Reutzel / A. Stöcklin / Cornelia Spahr | p. 18 : Gianni Gropello |
p. 20 : Margrith Baumgartner / Cornelia Spahr

Illustration : p. 18 : Joël Roth

Impression : Steudler Press AG, steudlerpress.ch

Papier : Perlen Value, 100% papier suisse recyclé

Tirage : 963 exemplaires

Restez informé

Pas de publicité, mais des informations utiles sur les thèmes de la prévoyance, sur nos placements et nos projets immobiliers directement dans votre boîte mail. Abonnez-vous dès maintenant !



Abonnez-vous à notre
bulletin d'information



ou suivez-nous sur
LinkedIn